Publié le 28 septembre 2015 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

Lire cet article en ligne

Soulier AARPI désigné “International Contracts Law Firm of the Year in France – 2015”

Nous avons le plaisir d’annoncer que nous nous sommes vu remettre le prix de l’ *“International Contracts Law Firm of the Year in France – 2015”* lors de la 6ème cérémonie des Global Law Experts Awards.

Il s’agit d’une reconnaissance importante qui fait écho à notre engagement constant de fournir à nos clients des services juridiques de haute qualité.

Plus d’informations sur Global Law Experts

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d’informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.

© 2024 - **SOULIER Avocats** Tous droits réservés